Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
LE CIAS EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE
Guingamp Paimpol

Rapport d'activités du CIAS

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

01. Présentation du CIAS : 3

Compétences du CIAS 3

La Gouvernance : 3

Budget 2024 4

02. Synthèse des décisions 2024 6

Conseil d'administration 6

Comité Social Territorial : 6

03. Retour sur les compétences du CIAS 7

Gestion de l'EHPAD : 7

CISPDR : 7

Un programme d'actions : 7

Des groupes de travail : 8

Le financement d'actions et de dispositifs de prévention : 8

Développement social : 9

Des temps de travail avec les CCAS et communes : 9

Le suivi et le financement de dispositifs : 10

Le financement d'actions de développement social. 11

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

01. Présentation du CIAS :

Compétences du CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Guingamp-Paimpol Agglomération (CIAS) est un Etablissement Public Administratif intercommunal. Il est administré par un Conseil d'Administration présidé de droit **par le Président de l'établissement public de coopération intercommunale.**

L'organisation et le fonctionnement du CIAS sont régis par les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le 27 août 2019, le Conseil d'Agglomération a délibéré favorablement sur une montée en puissance du CIAS, en complémentarité de l'action des CCAS et des communes.

Pour donner au CIAS sa pleine mesure, et notamment pour une politique de développement social ambitieuse, le Conseil d'Agglomération, en date du 14 décembre 2021, a missionné le CIAS sur les compétences suivantes :

- La Gestion de l'EHPAD *Les Magnolias* de Pontrieux.
- Le Développement Social :
  - ✓ La mise en réseau des acteurs sociaux du territoire
  - ✓ Le soutien et l'appui aux CCAS existants et aux communes.
  - ✓ Le soutien, l'accompagnement, la coordination de dispositifs de développement social.
- La Prévention de la délinquance :
  - ✓ L'animation et la coordination du Contrat Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR).

La Gouvernance :

Un Conseil d'Administration :

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration. Outre son Président, il comprend :

- Douze membres élus par le Conseil d'Agglomération.
- Douze membres nommés par le Président parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire de l'Agglomération.

Une Commission Permanente :

Composée de la Vice-présidente et de 6 administrateurs désignés par le Conseil d'Administration à parité parmi les administrateurs nommés par le Président et parmi les administrateurs élus au sein du Conseil d'Agglomération, la commission permanente se prononce sur toutes les questions relevant des compétences du CIAS.

La commission permanente a un rôle consultatif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

Un Observatoire de l'Action Sociale :

L'Observatoire, instance partenariale, est chargé du suivi des travaux de l'ABS, de l'examen ou l'élaboration de programmes d'actions et peut émettre un avis sur les Appels à Projets diffusés par le CIAS.

L'instance est composée de :

- La Vice-présidente du CIAS et le Conseiller délégué à la prévention et aux gens du voyage.
- De 3 administrateurs du CIAS.
- D'élus communaux.
- Un représentant de la Maison du Département, de la CAF et de la MSA.
- Des services de Guingamp-Paimpol Agglomération.
- La Direction du CIAS et la chargée de mission Développement Social.

Des groupes de travail :

Afin de répondre aux besoins du territoire et être au plus proche du terrain, des groupes de travail et d'échanges d'informations se réunissent plusieurs fois par an sur des thématiques identifiées (ex. Soutien aux communes et aux CCAS, Violences faites aux femmes, groupe de soutien aux victimes de violences intrafamiliales, chefs d'établissement scolaire).

Une équipe :

Pour l'exercice de ses missions, le CIAS dispose de :

- Un directeur chargé de la gouvernance du CIAS
- Un agent chargé de la gestion administrative et comptable du CIAS.
- Un poste de chargé de développement social

Budget 2024

Pour l'exercice 2024, le budget du CIAS se décompose de la manière suivante :

Un volet administratif :

- Des frais de fonctionnement (adhésion UNCASS, fluides, loyer, amortissements, ...)
- Des charges de personnel (coût des 3 postes de direction, de coordination administrative et du poste de chargé de mission développement social).

Une politique de développement social:

- Subventionnement d'opérateurs sociaux.
- Programmation d'actions spécifiques.
- Travail en réseau avec les CCAS et les partenaires institutionnels.

La coordination du CISPDR :

- Elaboration et mise en œuvre d'un programme de prévention.
- Financement d'actions de prévention et de dispositifs partenariaux.

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

Synthèse du budget réalisé en 2024 :

Dépenses		**Libellé**	
Total Chapitre	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	80 742,65
Total Chapitre	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	167224,77
Total Chapitre	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	530
Total Chapitre	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	80098,38
Total Chapitre	68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	856,90
Total fonctionnement			**329452,70**
RECETTES		**Libellé**	
Total Chapitre	002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	41 789,35
Total Chapitre	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	290 500,00
Total Chapitre	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,90
Total Fonctionnement			**332 290,25**
	TOTAL	**résultat 2024**	**2 837,55**

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

02. Synthèse des décisions 2024

Conseil d'administration

En 2024, le Conseil d'Administration du CIAS s'est réuni à six reprises et a délibéré, entre autres :

- **Au titre du CISPDR sur :**
  - La publication d'un appel à projets
  - La validation d'un programme opérationnel
  - L'attribution de subventions pour des dispositifs de prévention.
  - L'expérimentation du dispositif « En Voiture Nina et Simon.e.s » porté par le CIDFF.
- **Au titre du Développement social sur :**
  - Le financement d'une plateforme de mobilité
  - La participation au dispositif de cohabitation intergénérationnel « 1 Toit, 2 Générations en Côtes d'Armor »
  - L'attribution de subventions pour des projets de développement social.
- **Au titre de l'EHPAD sur :**
  - L'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif
  - Le suivi des démarches pour la reconstruction de l'établissement
  - Un projet de coopération avec le CCAS de la Roche Jaudy

Comité Social Territorial :

Le Comité social territorial, installé le 24 janvier 2023, s'est réuni à 3 reprises. Il s'est notamment prononcé sur les points suivants :

- Adoption du Protocole d'accord sur l'exercice des droits syndicaux.
- Les conclusions du contrôle ARS / CD 22.
- La modification de l'avenant au protocole du temps de travail.
- Le projet de nouvel EHPAD.
- Le projet de collaboration avec le CCAS de la Roche-Jaudy.

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

03. Retour sur les compétences du CIAS

Gestion de l'EHPAD :

Le 27 novembre 2018, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération, s'est prononcé favorablement à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle : « action sociale » et a notamment inscrit dans ses statuts, la gestion de l'Etablissement Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Pontrieux par le CIAS Guingamp-Paimpol Agglomération.

En 2024, le CIAS s'est chargé de :

- La gestion de l'EHPAD
- Du dialogue social avec les organisations syndicales
- La poursuite des démarches pour la reconstruction de l'établissement.
- Le suivi du projet de coopération avec le CCAS de la Roche Jaudy.

CISPDR :

Le Contrat Intercommunal de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR) est coordonné et animé par le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération. Il a pour objectif d'assurer la qualité de vie et la tranquillité publique sur le territoire.

C'est un outil de coordination permettant de faire jouer les synergies entre tous les acteurs de la sécurité et de la prévention, forces de l'ordre, instances judiciaires, élus, associations.

Le Contrat, signé courant 2022, se décline dans un dispositif opérationnel.

Un programme d'actions :

- Mise en œuvre d'un programme de prévention ambitieux s'adressant à tous les publics (primaire / secondaire, seniors, professionnels et élus) sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération :

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

Constats	Actions envisagées	Réalisé en 2024
Un mauvais impact d'internet et des réseaux sociaux	Sensibiliser les parents aux risques d'internet	2 Conférences sur la surexposition aux écrans à la Grande Ourse à Saint-Agathon : 220 professionnels et 150 parents 2 Conférences E-enfance f au collège Albert Camus et à la Sirène les 17 et 18 avril : 81 personnes
	Développer des actions de prévention sur l'usage d'internet et des réseaux sociaux auprès du public scolaire	Interventions de l'association E-enfance dans les écoles primaires du 18 au 19 avril et du du 10 au 11 octobre : 343 enfants
		Un Théâtre forum avec la Compagnie Instants (consentement, addictions, grosso phobie, nudes) dans quatre établissements : 217 élèves
	Favoriser les actions de prévention sur la sexualité	Une Intervention d'une sexologue dans trois collèges (Pontrieux, BIET et Callac) : 148 élèves Une Intervention sur la pornographie dans 3 collèges et un lycée du 23 au 25 septembre : 392 élèves
	Organiser un groupe de travail pour y aborder la question du harcèlement et des violences à l'école	3 Groupes de travail avec les chefs d'établissements scolaires Un Ciné-débat sur harcèlement scolaire le 19 mars pour deux collèges à Guingamp : 177 élèves Un Escape game sur harcèlement scolaire le 17 septembre au collège Albert Camus : 100 élèves
Un manque d'informations pour les parents	Réfléchir à des actions de prévention innovantes à l'intention des parents	Une Conférence sur la pornographie le 23 septembre au collège de Bégard : 100 personnes
L'égalite H/F, un problème de société	Développer des actions de prévention sur l'égalité H/F tout au long du système scolaire	Une Intervention au lycée Jules Verne (février) : 12 élèves Une Initiation au kravmaga au collège de BIET le 19 novembre : 59 élèves (filles) Une Pièce de théâtre et échanges au lycée kernilien le 27 novembre : 50 élèves
	Proposer l'exposition "C'est mon genre du CIDFF" aux écoles primaires du territoire	Des Interventions du CIDFF dans cinq écoles (Pédernec, Tréglamus, Saint-Agathon, Plourivo, Callac) : 269 élèves
Un manque de suivi pour les victimes VIF	Réfléchir à une prise en charge par les organismes habilités	Un groupe de soutien créé à Saint-Agathon en octobre 2022 et effectif depuis : 31 femmes présentes en 2024 La création groupe de soutien à Plourivo depuis début 2024 : 14 femmes présentes en 2024
VIF : Une communication et une information insuffisantes	Conforter les actions locales faites au sujet des VIF sur le territoire et en développer d'autres à destination du grand public	Un Spectacle FOM à Grâces le 7 mars : 70 personnes Un programme VIF : stage riposte (12 femmes), ciné-débat (27 personnes), kravmaga (28 femmes), théâtre à Plouézec (70 personnes), spectacle de danse (191 personnes)
	Proposer de sensibiliser les agents de premier accueil et les élus aux VIF	Sensibilisation des élus et secrétaires de mairie le 19 décembre à Pédernec : 22 personnes
Une consommation d'alcool importante / Une consommation de stupéfiants moins importante	Renforcer les actions de prévention sur les conduites addictives et les risques dès l'entrée au collège	2 Interventions dans deux établissements le 14 novembre : Pierre Loti (32 élèves) et UCO (50 étudiants)
Un nombre important d'accidents	Proposer une journée thématique sur la sécurité routière ouverte à tous	une journée prévention routière pour les séniors à Callac en février : 32 personnes L'opération Rajeunissez votre permis, le 9 octobre à Grâces : 130 personnes

En 2024, 3027 personnes sensibilisées, mobilisées par les actions proposées par le CIAS et ses partenaires.

Des groupes de travail :

En parallèle des actions mises en place, le CIAS coordonne des groupes de travail :

- Chefs d'établissement scolaire (participation de 20 collèges et lycées au 3 RDV proposés)
- Groupe Violences Intrafamiliales (3 rencontres programmées réunissant 16 partenaires)
- 2 Groupes de soutien aux victimes VIF : 45 femmes ont participé au groupe de soutien (12 en moyenne par séance)

Le financement d'actions et de dispositifs de prévention :

Le CIAS a publié un appel à projet début 2024 pour que les promoteurs et partenaires du territoire puissent s'inscrire dans les priorités définies dans le CISPDR

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

Par le biais de cet appel à projets, le CIAS a ainsi soutenu 12 actions ou dispositifs déployés sur le territoire de l'Agglomération :

- **L'association Beauvallon** au titre de la prévention spécialisée : tournées de proximité, accompagnements individualisés, chantiers éducatifs, alternative à l'exclusion.
- **L'association SESAM** au titre d'un programme de prévention et promotion de la santé à destination de collégiens.
- **L'association Maison de l'Argoat** pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des jeunes aux question de l'égalité et de respect.
- **L'association Le Gué** pour l'aide à la résolution des conflits, reprise du dialogue et maintien des liens dans la sphère familiale grâce à l'espace rencontre.
- **L'association ADAJ** au titre :
  - de l'aide aux victimes et de l'accès au droit : Informer, écouter et soutenir les victimes d'infractions pénales, gestion des dispositifs VIF (TGD, BAR),
  - de la mise en place de stages de responsabilisation des auteurs de violences conjugales.
  - de la lutte contre la radicalisation : accompagnement éducatif et psychologique des personnes concernées, guidance et soutien auprès de la famille.
- **L'association CIDFF** au titre de son programme d'actions pour la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes : Ecoute, information et accompagnement sur le volet juridique des femmes victimes de violences et de la sensibilisation du grand public et des élèves.

Le CIAS finance également deux postes par le biais de deux conventions d'objectifs et de moyens:

- Le poste de l'Intervenante Sociale en Gendarmerie.
- L'accompagnatrice sociale de Service Avec Elles de la Maison de l'Argoat

Développement social :

La feuille de route du CIAS se décline de la manière suivante :

1. *Animation et coordination d'un réseau « Actions sociales ».*
2. *Relais d'information avec l'Agglomération, les Institutions (CD 22) et les associations.*
3. *Soutien technique et juridique aux communes.*
4. *Organisation de conférences/de réunions thématiques.*
5. *Proposition de formations pour les élus.*
6. *Programmation d'évènements et d'actions.*
7. *Repérage et suivi des personnes en difficultés.*

Des temps de travail avec les CCAS et communes :

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

Cinq rencontres ont été programmées en 2024 réunissant au total une trentaine de CCAS ou communes représentés par les Présidents, Vice-présidents des CCAS et ou les adjoints aux affaires sociales.

Lors de ces temps de travail, les participants ont pu échanger ou travailler sur les thématiques suivantes :

- Réunions d'information et d'échanges (mesure de curatelle et de tutelle par l'UDAF).
- Présentation de dispositifs et des programmes de prévention (programme CISPDR, Mutualité française / AGIRC – ARRCO)
- Présentation de projets : PREMS (Parcours de Remobilisation Socio-éducatif) porté par l'association Beauvallon, « En voiture Nina et Simon.e.s » porté par le CIDFF, « 1 Toit, 2 Générations » porté par l'ADIJ 22.
- Présentation d'outils (annuaire addictologie, 114 service public d'urgence gratuit).
- Veille juridique (Appels à projets, domiciliation)

Des temps d'échanges et d'information : les Cafés des Solidarités :

Depuis fin 2023, le CIAS, la CAF, la Maison du Département et le service santé de l'Agglomération organisent des rencontres thématiques à destination des professionnels du secteur social et des élus.

L'année 2024 a été l'occasion de proposer 4 rencontres portant sur les thématiques suivantes :

- Mobilité : présentation de la plateforme de mobilité Wimoov et de l'offre de transport de Guingamp Paimpol Mobilité via Transdev.
- Parentalité : présentation des actions Parentalité portées par les services de l'agglomération, des dispositifs de soutien à la parentalité proposés par la CAF et des appels à projets en lien avec ce thème.
- Santé mentale : présentation des dispositifs Sentinelle et Alinéa, du dispositif de l'Equipe Mobile Précarité en Psychiatrie (EMPP) de la Fondation Bon Sauveur, présentation du Point d'Accueil Ecoute Jeune Le lieu de Paimpol.
- Education à la sexualité et violences : Présentation des missions du centre de santé sexuel, du rôle de l'intervenante sociale en gendarmerie et du dispositif itinérant du CIDFF « En voiture Nina et Simon.e.s ».

Le suivi et le financement de dispositifs :

Pour lutter contre le non-recours aux soins et pour lever les freins à la mobilité des publics fragiles, le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération a poursuivi son engagement sur 3 dispositifs :

- Suivi du dispositif Mutuelle Solidaire (mise en place et relais de la communication, coordination de la logistique)
- Co-animation d'une plateforme de mobilité (financement du dispositif, pilotage des instances, évaluation du dispositif, coordination de la logistique)
- Délivrance de titres de transport aux réfugiés ukrainiens (accès au réseau et prise en charge des demandes de transport scolaire)

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025
ID : 022-200022739-20250701-DEL_2025_07_21-DE

Le financement d'actions de développement social.

Le CIAS a également publié un Appel à des « Initiatives Locales de développement social » pour soutenir le développement de réponses sociales adaptées au contexte actuel.

Le CIAS a soutenu 5 initiatives locales portées par 4 associations et un CCAS :

- WIMOOV : Consolidation de la plateforme de mobilité sur le territoire de l'agglomération
- Kistin Café : animation de la vie sociale locale
- Le Jardin des âges : soutien aux actions d'animation visant à promouvoir le lien social
- CCAS de Guingamp : soutien au projet « Guingamp, Territoire d'intégration » pour favoriser l'intégration des réfugiés et des primo-arrivants sur le territoire de l'agglomération
- Association SeSAM : soutien au projet d'accompagnement à la parentalité « entre parenthèse »